

# « REPERTOIRE »

## La revue permanente de la Cité

*REvue PERmanente TOurisme Innovation REcherche*

### APPEL A CONTRIBUTION

« Tourisme durable, innovation et patrimoine »

Située à Gréoux les Bains, au cœur de la région Provence Alpes Côte d'Azur, la Cité de la Culture et du Tourisme Durable ([www.cctd.eu](http://www.cctd.eu)) a pour objet de contribuer au développement touristique durable et à la valorisation du patrimoine et de la culture.

Elle s'articule autour de trois pôles liés :

- le pôle de connaissance et d'expertise (formation, observation, veille, ressources, recherche et développement, assistance coopération et ingénierie),
- le pôle congrès séminaires (accueil d'évènements, visioconférence),
- le pôle patrimoine et culture (animation locale et coopération internationale, identité et dialogues des cultures).

Inscrite dans une démarche opérationnelle de recueil, de partage et de diffusion des connaissances et des savoir-faire, la Cité de la Culture et du Tourisme Durable à notamment pour vocation de réunir les acteurs et experts des domaines de la culture, du patrimoine et du tourisme à l'échelle internationale.

La CCTD participe ainsi à la transmission des savoirs et des bonnes pratiques par l'association d'experts, enseignants, chercheurs, et praticiens, par la mise en œuvre d'outils dans les domaines du développement durable, du patrimoine et de l'innovation touristique. C'est dans cette dynamique que s'inscrit la création de la revue « REPERTOIRE ».





## **REPERTOIRE : une revue de recherche développement sur le patrimoine et le tourisme durable**

Revue permanente en ligne d'analyse et de recherche, cet outil permettra de présenter au sein de rubriques spécialisées, des articles de chercheurs, universitaires et praticiens, portant sur :

- la recherche appliquée,
- des retours d'expériences dans une perspective d'échanges de bonnes pratiques,
- des solutions, process, outils opérationnels mobilisables.

Destinée à diffuser un ensemble d'outils opérationnels à destination des acteurs du développement touristique, la revue REPERTOIRE traitera plus particulièrement des domaines suivants : le tourisme durable, l'innovation, et le patrimoine.

REPERTOIRE mettra en œuvre un concept innovant de revue permanente où les articles seront renouvelés régulièrement au sein de rubriques spécifiques.

La première mise en ligne est programmée pour novembre 2009 sur le site internet de la Cité ([www.cctd.eu](http://www.cctd.eu)). L'accès en ligne à REPERTOIRE sera réservé aux adhérents de la CCTD et aux abonnés à la revue. À défaut, les articles seront disponibles (format \*.pdf) en téléchargement payant.

### **Contenu et rubriques de la revue**

La revue s'articulera autour des rubriques suivantes :

- **Notions et concepts**
- **Process et outils** : présentation et partage d'innovations, de méthodes, d'outils de gestion et de développement touristique durable.
- **Pratiques et expériences** : des retours d'expériences dans une perspective d'échange de bonne pratiques.
- **Evènements et publications** : toute l'actualité de la recherche, des colloques, les publications dans les champs de l'innovation et du tourisme durable.
- **Portraits et paysages** : des portraits d'acteurs, paysages de la recherche développement en tourisme durable.

### **Processus éditorial**

REPERTOIRE accueille des articles issus de la recherche appliquée (enseignants chercheurs, doctorants), des témoignages de professionnels, spécialistes, opérateurs dans les domaines du patrimoine, l'innovation et le développement durable sous réserve que ces derniers n'aient pas été publiés au préalables



Les articles pourront être communiqués dans les langues suivantes : français, anglais, italien, espagnol (la liste sera prochainement élargie à d'autres langues) avec deux résumés :

- Un résumé de 30 à 50 mots présentant les principales thématiques et conclusions développées dans l'article
- Un résumé d'environ 300 mots abordant de manière plus approfondie le contenu de la contribution

Concernant l'étendue, la présentation et les modes de référencement des articles, la revue laisse aux auteurs une marge de manœuvre relativement souple.

Les textes et documents proposés devront être adressés, accompagnés d'un *curriculum vitae* synthétique de leur auteur, sous forme numérique (format \*.doc ou \*.rtf), au secrétaire de la rédaction, Jean-Pierre Martinetti ([jp.martinetti@cctd.eu](mailto:jp.martinetti@cctd.eu)).

Les documents seront ensuite examinés de manière anonyme par le Comité de Rédaction présidé par le professeur Jacques Spindler, président du Comité Scientifique de la Cité. Le comité se prononcera dans un second temps auprès des auteurs suivant la décision arrêtée (article accepté, article accepté avec modifications, article refusé).

Les contributions émanant des experts de la Cité seront soumises à une simple approbation du secrétaire de rédaction.

Les articles seront sélectionnés en fonction des trois critères suivants :

- adéquation du sujet avec l'une des cinq rubriques de la revue,
- caractère opérationnel du sujet,
- intérêt et pertinence du sujet du point de vue de la recherche.

Après validation, ils seront publiés dans une des rubriques de la revue permanente, puis archivés dans le site internet.

## Principes et modalités d'édition

Les auteurs sont responsables de l'exactitude de leurs références et citations.

Les auteurs des articles acceptés pour publication en cèdent les droits de façon permanente à la revue REPERTOIRE notamment pour la constitution des archives internet de la revue. Ces auteurs peuvent toutefois republier ces travaux librement sous réserve de l'accord du Président du comité de rédaction (à défaut du secrétaire), et que les références à la publication originale dans la revue REPERTOIRE figurent sur toute nouvelle publication.

Les auteurs dont les articles ou rubriques ont été acceptés garantissent la revue REPERTOIRE contre tout recours ou action de tiers dont les droits d'auteur auraient été enfreints, de façon délibérée ou non.

La revue REPERTOIRE s'engage à n'opérer aucune modification éditoriale dans tout article accepté pour publication sans l'accord préalable de son auteur.



## Comité de rédaction

**Directeur de publication : Bruno CARLIER, Président de la CCTD**

**Président : Jacques SPINDLER, Président du comité scientifique de la CCTD**

Professeur des universités, Directeur de l'IAE, université de Nice-Sophia Antipolis.

**Vice-présidente enseignants chercheurs : Maria GRAVARI-BARBAS**

Professeur des universités, directrice de l'IREST (Institut de Recherche et d'Etudes Supérieures du Tourisme), université Paris I Panthéon Sorbonne.

**Vice-président praticiens et entreprises : André MARCON**

Vice-président du Conseil économique, social et environnemental, Vice-président de l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI).

**Vice-président institutionnels : Jean-Claude MAIRAL**

Président du groupe tourisme Citées Unies de France, Vice Président, Région Auvergne.

**Secrétaire de rédaction : Jean-Pierre MARTINETTI**

Directeur général de la Cité de la Culture et du Tourisme Durable, Professeur associé à l'université Paris I Panthéon Sorbonne, Expert CCTD.

**Secrétaire adjoint : Julien AURAY**

Chargé de mission "études marketing" au Comité Régional du Tourisme de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Expert CCTD.

**Assistant de rédaction : Gabriel FABLET**

Expert Junior CCTD

**Autres membres du comité : Experts de la Cité selon les thèmes abordés.**

La composition du comité de rédaction n'est pas figée. Elle pourra être complétée en fonction des évolutions et du développement des partenariats de la revue REPertoire.